



Assistante de rédaction

Non au passage en force

Ce matin, à la suite de la saisine en cours, les organisations syndicales ont rencontré la direction.

Elles ont fermement rappelé l'impérieuse nécessité de suspendre le projet de restructuration affectant les assistantes de rédaction. La réforme envisagée consiste à supprimer un emploi (poste vacant occupé jusqu'à présent par un CDD) tout en réorganisant la planification, ce qui a un impact considérable sur leurs conditions de travail.

Les organisations syndicales mettent également en avant le risque de mise en danger de l'antenne et les répercussions néfastes sur le fonctionnement de tous les services de la rédaction nationale.

Cette réorganisation n'est pas un ajustement comme l'affirme la direction, mais bel et bien un projet de réforme qui fait peser de graves risques psycho-sociaux sur les assistantes.

Or, la direction envisage de mettre en place cette réorganisation pour les douze personnes concernées dès la semaine prochaine !

Cette volonté de passage en force fait fi du droit applicable : les organisations syndicales réclament donc un moratoire et la mise en place d'une info consultation respectueuse des règles, qui seule permettra d'aboutir à un projet acceptable par tout le monde.

La CGT, CFTD, FO, SNJ et SNPCA-CGC

Paris, le 25 septembre 2026